

Silence «Radio»... sur le choix du Maire !

Avant le Conseil Municipal du 21 Novembre dernier, M. Le Maire avait convoqué à huis-clos l'ensemble des Conseillers municipaux pour auditionner trois candidats à la reprise des fréquences de feu Radio Mont Aiguille, emportée dans les déboires financiers et judiciaires de feu le Comité d'Expansion du Trièves.

Ayant plutôt affiché jusque là une certaine neutralité dans cette procédure qui ne relève pas de la commune, M. le Maire avait changé de cap et décidé d'indiquer sa préférence parmi les trois premiers candidats sur les rangs : Radio Dragon, Radio Oxygène et Radio Passion. Leur audition devant les conseillers municipaux est intervenue avant la clôture de l'appel d'offres lancé par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (C.S.A.), seule instance décisionnelle pour cette attribution.

Radio Passion déclarait forfait à l'audition, se contentant d'une lettre généraliste d'intentions.

Les deux représentants de Radio Dragon, s'appuyant sur un dossier très complet distribué à chacun des conseillers municipaux, ont expliqué leur démarche associative issue de plus de deux décennies de présence : une démarche ancrée sur le territoire, valorisant les atouts du Trièves et ouverte aux composantes plurielles qui en font l'attractivité. Projet de grille de programmes à l'appui, ils nous ont expliqué que si le C.S.A. choisissait Radio Dragon, ils étaient prêts à émettre avec leur matériel propre, leur antenne à Menglas et celle en Matheysine.

Le représentant de Radio Oxygène a développé le concept d'une radio des grandes stations de ski des Alpes du Sud, sans projet de grille de programmes locaux pour démarrer, mais avec une exigence financière qui n'a fait sourciller ni M. Le Maire, ni les conseillers municipaux de sa majorité, dont le 1^{er} Vice-Président à l'économie de la Communauté de Communes du Trièves... Radio Oxygène demanderait à la Communauté de communes une subvention de 15 000 € la première année, et plus encore ensuite !

Sitôt ce candidat parti, **M. le Maire sollicitait un vote indicatif** pour lui permettre de rédiger sa lettre de soutien ! A notre demande, nous avons obtenu un temps de débat entre conseillers municipaux.

Après un monologue de M. Le Maire vantant les bienfaits du professionnalisme face aux aléas de l'amateurisme d'une radio associative, nos tentatives d'argumenter sur les atouts pour le vivre-ensemble de la candidature de Radio Dragon n'ont rencontré aucun écho, à part quelques sourires condescendants de ceux qui avaient pris déjà leur décision, concertée avant cette audition en trompe-l'œil.

Résultat du vote à mains levées, 14 Conseillers étant présents, 1 excusé : **11 voix pour Radio Oxygène / 2 voix pour Radio Dragon / 1 abstention** (conseillère arrivée après la 1^{ère} audition).

D'autres communes du Trièves ont depuis mis leur discours de soutien aux associations en accord avec leurs actes, en faisant le choix de soutenir Radio Dragon.

Affaire à suivre pour un dénouement au printemps 2015...

Jean-Paul MAUBERRET

Sur le blog

- **Liberté... ..Laïcité**



- **Center Parcs**

Une analyse des arguments pro Center Parcs du Conseil général présentés dans Isère magazine N°148 de décembre

- **Réunion des associations**

Une réponse à l'article de M. Calvat et V. Menvielle paru dans le TUM N°164 de janvier.

- **En pleurer ou en rire ?**

- **Vivre ensemble**

Deux réactions au dépôt de fumier devant la porte d'une habitation dans la nuit du 16 janvier.



<http://mensensemble.unblog.fr>